

L'INFOMUNICIPAL

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MARIEVILLE

VOLUME 22 | NUMÉRO 2
MAI 2025



4 Élections 2025
PARTICIPEZ AU PROCESSUS DÉMOCRATIQUE

7 Nouvelle bibliothèque
UN GRAND CHANTIER PREND FORME

10 Distribution d'arbres
500 PLANTS OFFERTS GRATUITEMENT



HORAIRE DES SERVICES administratifs

Lundi au jeudi 8 h à 12 h
13 h à 16 h 30

Vendredi 8 h à 12 h

Notez que le Service de l'urbanisme et de l'environnement offre des services jusqu'à 19 h 30 **les mardis**, et ce, jusqu'au 23 septembre – sauf les 22 et 29 juillet (vacances de la construction).



Jours FÉRIÉS

Les bureaux administratifs de la Ville seront fermés à l'occasion de la Journée nationale des patriotes, le **lundi 19 mai**, ainsi que lors de la fête nationale du Québec, le **mardi 24 juin**.
Pour la fête du Canada, les bureaux seront fermés le **lundi 30 juin**.



DATES D'ÉCHÉANCE des taxes

Les comptes dont le montant total dû est supérieur à 300 \$ peuvent être acquittés en quatre versements. Les deux derniers versements sont dus le **vendredi 27 juin** le **jeudi 25 septembre**.

Renseignements UTILES

Hôtel de ville.....450 460-4444	Sûreté du Québec.....310-4141
Pour toute plainte ou requête, consultez le ville.marieville.qc.ca/requetes.	ou 450 460-4429 et *4141 pour cellulaire
Urgence.....9-1-1	Ligne Échec au crime.....1 800 711-1800
	SPCA Roussillon.....450 638-9698

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MARIEVILLE

L'INFOMUNICIPAL

L'InfoMunicipal est publié par la Ville de Marieville et distribué dans tous les foyers marievillois par Postes Canada.

Conception graphique : Studio Vertpomme

Impression : Imprimerie Maska, division du Groupe Domco

Crédits photo : AdobeStock, iStockPhoto, Ville de Marieville

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Hôtel de ville
682, rue Saint-Charles
Marieville (Québec) J3M 1P9

450 460-4444
marieville.ca
communications@ville.marieville.qc.ca

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

- 450 460-4444
- Vincent Després, maire..... poste 250
 - David Jourdain, district 1..... poste 251
 - Geneviève Létourneau, district 2..... poste 252
 - Marc-André Sévigny, district 3..... poste 253
 - Martin Paquette, district 4..... poste 254
 - Louis Bienvenu, district 5..... poste 255
 - Véronique Côté, district 6..... poste 256

PLUS qu'un lieu
de résidence,
un milieu de vie!



ENSEMBLE, ON FAÇONNE MARIEVILLE À NOTRE IMAGE

Le printemps ramène non seulement les beaux jours, mais aussi une belle énergie dans notre communauté. C'est toujours un moment inspirant pour prendre le temps de regarder ce que nous avons accompli ensemble... et ce qui s'en vient.

Parmi les projets porteurs, celui de la bibliothèque et du centre communautaire occupe une place de choix. Il s'agit de bien plus qu'un simple bâtiment : c'est un lieu de rencontres, de savoir et de culture, pensé pour évoluer avec les besoins des Marievilloises et Marievillois. Ce projet, c'est pour vous. C'est avec vous qu'il prend vie.

Je tiens aussi à souligner que ce projet d'envergure a été mené avec un grand souci de responsabilité financière. Nous avons d'abord ajusté sa portée pour en maîtriser les coûts, sollicité un maximum de subventions et constitué, depuis plusieurs années, une réserve financière dédiée. Cette planification rigoureuse nous permet aujourd'hui d'aller de l'avant tout en limitant l'impact du projet sur votre compte de taxes.

En parlant de développement économique, depuis mon élection en 2023, je suis allé à la rencontre de nombreux commerçants et industriels pour mieux comprendre leurs besoins, leurs défis et leurs attentes. Ces échanges nourrissent notre vision d'une économie locale forte et d'un centre-ville plus vivant, plus attrayant, où les commerces de proximité ont toute leur place. Nous travaillons à remplir les locaux vacants et à donner un coup de pouce à nos commerçants pour qu'ils puissent prospérer à Marieville. Dans le contexte économique mondial actuel, acheter local est un geste qui compte plus que jamais.

Le retour du beau temps marque aussi le début de la saison de l'arrosage... mais j'invite chacun à faire preuve de modération ! La nouvelle réglementation, qui découle de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable applicable à l'ensemble de la province, vise à limiter l'utilisation de cette ressource. Rappelons-le : en été, arroser sa pelouse, ce n'est pas nécessaire.



La Semaine de la sécurité civile, qui a lieu en mai, est aussi l'occasion de rappeler l'importance d'être bien préparé(e)s à faire face à une situation d'urgence. La Ville demeure prête à intervenir rapidement, mais il revient à chacun de veiller à sa propre sécurité, à celle de ses proches et à la protection de ses biens. Prévoir une trousse d'urgence et un plan familial clair, c'est poser un geste simple, mais essentiel, pour assurer notre résilience collective.

En terminant, je vous souhaite un printemps rempli de découvertes, de moments partagés et de fierté pour notre belle ville !

Vincent Després, maire



Prochaines
séances
du **CONSEIL
MUNICIPAL**

Assistez aux prochaines séances du conseil municipal les mardis **6 mai, 3 juin, 8 juillet et 12 août à 19h30.**

Les séances ont lieu à la salle du conseil située au 2^e étage de l'hôtel de ville (682, rue Saint-Charles) et sont également diffusées en direct sur la page Facebook de la Ville.

Pour en savoir plus, consultez le site Web au marieville.ca/seances.



Élections municipales générales DU 2 NOVEMBRE 2025

Les élections générales municipales se tiennent à date fixe, le premier dimanche de novembre, tous les quatre ans. Les prochaines élections générales sont donc prévues en 2025, le 2 novembre. Des milliers de Québécoises et de Québécois se lanceront dans la course. Pourquoi pas vous ?

Le conseil municipal de la Ville de Marieville se compose de six conseillers(-ères) et un(e) maire(-esse) élu(e)s pour représenter la population et prendre des décisions sur les orientations et les priorités d'actions de la Ville. La Loi sur les cités et villes (LCV) et plusieurs autres lois précisent les responsabilités du conseil municipal dans les domaines de sa compétence, selon le cas, et encadrent son fonctionnement.

Suivez le processus électoral !

marieville.ca/elections

Le site Web de la Ville sera mis à jour progressivement au cours de l'année avec de nombreuses informations relatives aux élections municipales.



Présidente d'élection

Mélanie Calgaro, greffière
Hôtel de ville • 682, rue Saint-Charles
450 460-4444, poste 230
m.calgaro@ville.marieville.qc.ca

VOUS SONGEZ À VOUS PORTER CANDIDAT(E) AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES ?

Vous faites preuve d'écoute et d'un sens de la collectivité ? Vous avez le goût de l'engagement et vous possédez un esprit de collaboration et une bonne capacité d'analyse ? Sachez que vous disposez déjà de qualités essentielles au rôle d' élu(e) municipal(e).

Si vous souhaitez mettre vos talents et vos compétences au profit de votre Ville, faire valoir les intérêts de vos concitoyennes et concitoyens et participer aux prises de décisions, et si vous résidez à Marieville depuis au moins les 12 derniers mois, vous avez ce qu'il faut pour poser votre candidature.

Vous ne savez pas comment ça fonctionne ?

Élections Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation mettent constamment à jour leurs sites Web avec différents outils qui vous permettent d'en apprendre plus sur les rouages du milieu municipal. Le site Web de la Ville recèle également des informations sur le processus électoral.

Il est possible également de contacter la présidente d'élection pour obtenir des réponses à vos questions plus spécifiques.

RECRUTEMENT DU PERSONNEL ÉLECTORAL

Travailler aux élections, c'est l'occasion de contribuer concrètement à la vie démocratique, de se familiariser avec les processus électoraux et de s'impliquer dans sa communauté ! Plusieurs postes doivent être comblés pour voir au bon déroulement des élections. Les descriptions des postes sont disponibles sur le site Web de la Ville. Selon la fonction, les salaires varient entre **19\$ et 22\$ de l'heure**. De plus, vos repas sont payés lors des journées du vote par anticipation et du scrutin.

ASSUREZ-VOUS D'EXERCER VOTRE DROIT DE VOTE !

Pour voter, vous devez avoir la qualité d'électeur, soit remplir les conditions suivantes en date du 2 novembre 2025 :

- être âgé(e) de 18 ans ou plus ;
- avoir la citoyenneté canadienne ;
- être domicilié à Marieville et habiter au Québec depuis au moins six mois ;
- ne pas être sous curatelle ni être privé de vos droits électoraux ;
- être inscrit sur la liste électorale.

Si vous êtes inscrits sur la liste électorale, vous recevrez, au cours du mois d'octobre, un avis de révision envoyé par votre présidente d'élection. N'oubliez pas que pour voter, vous devez être bien inscrit sur la liste électorale.

Votre domicile n'est pas situé à Marieville ?

Même si vous n'habitez pas à Marieville, vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans sur le territoire de la ville, et ce, avant le 18 septembre 2025.

Pour avoir le droit de voter, vous devez respecter les mêmes conditions qu'un électeur domicilié (voir ci-dessus) et remplir une **demande d'inscription à la liste électorale municipale**. Pour ce faire, vous devrez transmettre les formulaires requis que vous retrouverez sur le site Web avant le 28 septembre 2025.

POUR POUVOIR TRAVAILLER AUX ÉLECTIONS, IL FAUT :

- Être âgé(e) d'au moins 16 ans ;
- Détenir un numéro d'assurance sociale ;
- Avoir accès à une adresse courriel valide ;
- Être courtois(e), souriant(e) et rigoureux(-se).

Toutes les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature avant le 13 juin en remplissant le formulaire disponible sur le site Web de la Ville ou au bureau de la présidente d'élection.





Une visite à l'usine de TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Le 28 mars dernier, le maire et des membres de l'équipe municipale ont visité l'usine de traitement des eaux usées de Marieville. Ils ont pu constater la qualité des infrastructures et le travail rigoureux de ceux qui y veillent au quotidien. La Ville poursuivra ses investissements pour assurer la modernisation de cet actif essentiel.

PETIT RAPPEL : seuls le papier de toilette, l'urine et les excréments doivent être jetés dans les toilettes. Pour s'en souvenir facilement, retenir l'acronyme P-U-E, une astuce partagée par Marie Ferland d'Aquatech, gestionnaire des installations :

P = Papier de toilette

U = Urine

E = Excréments

Tout le reste doit aller à la poubelle... et non dans les tuyaux !

VANDALISME

Le vandalisme n'est pas un geste banal, puisque briser ou abîmer volontairement ce qui appartient à une autre personne, ou ce qui se trouve dans l'espace public, constitue une infraction criminelle que l'on appelle un méfait. Endommager un autobus, faire un graffiti sur un mur ou briser du mobilier urbain sont des exemples de méfaits.

Le vandalisme engendre des coûts et des désagréments importants pour toute la collectivité. Si vous êtes témoin d'un acte de vandalisme, signalez-le rapidement en composant le 9-1-1.



NOUVEAUTÉS AU PARC DES VÉTÉRANS : bonification de l'espace de jeu!

Le parc des Vétérans continue d'évoluer. Afin de répondre aux demandes des citoyens depuis la mise en place de la patinoire en 2022, le site se bonifie avec trois améliorations majeures :

- **Un meilleur éclairage** : Installation d'un lampadaire solaire saisonnier pour prolonger les soirées de patin en toute sécurité.
- **Un accès à l'eau courante** : Finie la corvée du camion-citerne ! Un nouveau système facilitera l'arrosage de la patinoire.
- **Une patinoire multifonctionnelle** : Les bandes resteront en place toute l'année et des petits buts de soccer seront installés de mai à octobre pour offrir un espace de jeu.

Venez en profiter en famille ou entre amis en toute saison !



LA FUTURE BIBLIOTHÈQUE ET LE CENTRE COMMUNAUTAIRE sont officiellement en chantier!

Depuis le début de l'année 2025, le projet tant attendu de bibliothèque et centre communautaire franchit des étapes concrètes! Après plusieurs années de préparation, de conception et de révision, la Ville a officiellement donné le coup d'envoi à la construction d'un lieu qui deviendra un véritable cœur culturel et communautaire pour notre collectivité.



Ce qui s'est passé depuis janvier

Le 4 février, le contrat de construction a été attribué à Marieville Construction inc. pour un peu moins de 12 M\$. Dès le 17 mars, le chantier a pris forme sur le site de l'ancienne bibliothèque, rue du Pont. Puis, le 31 mars, la première pelletée de terre a eu lieu en présence des élu(e)s, de la députée Audrey Bogemans et de plusieurs partenaires — un moment fort pour toute la communauté.

Un financement bien pensé

Le coût total du projet est estimé à 14,5 M\$. Il sera financé par une combinaison de subventions gouvernementales totalisant près de 5,7 M\$ ainsi qu'une réserve financière municipale de 3,5 M\$. Ainsi, la part restant à la charge de la population s'élève à 5,3 M\$.

Cette gestion responsable des fonds publics démontre notre volonté de réaliser un projet d'envergure sans compromettre l'équilibre financier de la Ville.

Un avenir qui se construit

Le futur bâtiment sera bien plus qu'une bibliothèque! Il s'agira d'un espace polyvalent, accessible et innovant, pensé pour répondre aux besoins actuels et futurs de la population. Voici un aperçu de ce qui vous y attendra :

- **Un médialab/fablab** pour découvrir les nouvelles technologies (montage vidéo, production musicale, impression 3D);
- **Des aires de lecture et de détente**, propices à la concentration et au plaisir de lire;
- **Une salle multifonctionnelle lumineuse** avec vue sur le parc, idéale pour les activités communautaires;
- **Des espaces de travail**, des bureaux administratifs, un hall d'entrée convivial, une aire d'exposition... et plus encore!

Et comme le Service des loisirs et de la culture déménagera dans ce nouvel édifice, la maison des loisirs (au 2005, rue du Pont) pourra être réaffectée à d'autres projets utiles à la communauté.



Suivez l'évolution du chantier

La construction se déroulera jusqu'à l'automne 2026 et sera suivie du déménagement et des derniers aménagements intérieurs, pour une ouverture prévue vers la **fin de l'année 2026**. D'ici là, vous pouvez rester informé(e) de chaque étape du projet :

➔ Visitez la page dédiée sur notre site Web : marieville.ca/biblio-cc

➔ Abonnez-vous à la **page Facebook de la Ville**

Vous y trouverez des plans, des maquettes, des réponses à vos questions fréquentes et toutes les dernières nouvelles sur l'évolution du chantier.

Animaux DE COMPAGNIE

À Marieville, c'est la **SPCA Roussillon** qui s'occupe de la gestion animalière. Pour toute question ou demande d'intervention, visitez le site Web spcaroussillon.com ou communiquez au 450 638-9698 ou à info@spcaroussillon.com.



PROPRIÉTAIRES DE CHIENS, VOUS AVEZ DES OBLIGATIONS !

Enregistrement (licences)

Les licences pour chiens sont obligatoires et doivent être renouvelées annuellement. Lors d'une première inscription, le coût est de 25 \$, et les frais de renouvellement annuels sont de 10 \$.

Contrôle de l'animal

Lors de vos promenades, assurez-vous d'attacher votre chien et de ramasser ses excréments sans tarder.

Dans les lieux publics, les chiens doivent toujours être maintenus avec une laisse. S'ils pèsent 20 kg ou plus, ils doivent aussi porter un licou ou un harnais.

Lorsque vous êtes à la maison, ne laissez pas votre animal s'aventurer chez les voisins. En cas de morsure, les propriétaires de chiens peuvent être tenus responsables du comportement de leur animal.

CHATS : DES SOLUTIONS AU PROBLÈME DE SURPOPULATION

La surpopulation de chats errants est causée par l'absence de stérilisation. Ces animaux, souvent abandonnés ou issus de générations sans domicile, souffrent de maladies, de malnutrition et de violences.

Solution durable : le programme CSRSM

La SPCA Roussillon propose le programme Capture-Stérilisation-Retour-Maintien (CSRSM), où des bénévoles deviennent gardiens de colonies. Ils font stériliser les chats, leur offrent nourriture et abris, assurant ainsi leur santé et réduisant leur impact territorial.

Vous voulez plutôt éloigner les chats de votre terrain ?

Voici quelques gestes simples et éthiques à mettre de l'avant.

- Ne pas les nourrir.
- Garder la nourriture et les ordures à l'intérieur.
- Planter des végétaux répulsifs ou piquants.
- Utiliser un gicleur à détecteur de mouvement.



RALENTIR,



**Tout
le temps**

Société de l'assurance
automobile
Québec

ACMQ

Marieville

Nouvelle réglementation pour L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE À L'EXTÉRIEUR

Saviez-vous que le Québec est l'un des plus grands consommateurs d'eau potable au monde? Cette surconsommation exerce une pression sur les infrastructures et les réserves d'eau. Traiter et distribuer l'eau potable requiert des ressources importantes et a un impact sur l'environnement en raison des procédés et des produits utilisés pour le traitement.

Dans le cadre de la **Stratégie québécoise d'économie d'eau potable**, la Ville de Marieville a adopté, comme plusieurs autres municipalités, un nouveau règlement avec des restrictions accrues sur l'utilisation de l'eau potable, notamment en matière d'arrosage extérieur.



ARROSAGE DES PELOUSES

Du 1^{er} mai au 1^{er} septembre, l'arrosage des pelouses est limité à l'horaire suivant :

- SANS système d'arrosage automatique
 - Numéros civiques PAIRS : samedi, de 20 h à minuit
 - Numéros civiques IMPAIRS : dimanche, de 20 h à minuit
- AVEC système d'arrosage automatique
 - Numéros civiques PAIRS : samedi, de 2 h à 5 h
 - Numéros civiques IMPAIRS : dimanche, de 2 h à 5 h




La nouvelle réglementation vise à **encourager la réduction de l'arrosage des pelouses**, considéré comme un usage non essentiel de l'eau potable, sauf dans le cadre d'un nouvel aménagement paysager (permis requis).

Pour en savoir plus, consultez le site Web au marieville.ca/eau.



Notre ville brille déjà avec **4 Fleurons du Québec obtenus lors de la classification 2023-2025**, une reconnaissance bien méritée de nos efforts collectifs pour embellir notre milieu de vie. Mais pourquoi ne pas viser encore plus haut ?

Chaque fleur, chaque arbuste, chaque aménagement paysager contribue non seulement à l'esthétique de notre municipalité, mais aussi à la qualité de vie de tous. Que vous soyez **résident, commerçant, industriel ou représentant d'une institution à Marieville**, votre participation fait une différence !

-  **Ajoutez de la couleur** avec des fleurs devant votre résidence ou votre entreprise.
-  **Végétalisez votre façade** avec des plantes adaptées à notre climat.
-  **Pensez durable** en intégrant des espèces indigènes et en réduisant l'utilisation d'eau.

Ensemble, faisons de notre ville un véritable jardin et **atteignons ensemble le 5^e fleuron !**

Ce printemps : à vos pelles, prêts, plantez !



Samedi 10 mai
de 8 h à 12 h

DISTRIBUTION D'ARBRES

Garage municipal • 2008, rue Saint-Césaire
Preuve de résidence requise

À l'occasion du Mois de l'arbre et des forêts, la Ville distribuera **gratuitement** à ses résident(e)s près de 500 plants d'arbres et arbustes, notamment grâce à la participation du Clubs 4-H et du ministère des Ressources naturelles et des Forêts. Parmi ce lot, la Ville offrira 60 plants d'aronie noire, son emblème floral.

Selon l'**ordre d'arrivée**, il sera possible de choisir parmi les essences d'arbres encore disponibles (un seul plant par adresse et/ou propriétaire).

Visitez le marieville.ca/arbres pour en savoir plus.



PLATES-BANDES COMESTIBLES

Fruits, légumes et herbes

Ce printemps, l'équipe d'horticulture de la Ville plantera à nouveau divers végétaux comestibles dans ses plates-bandes : framboises, cassis, rhubarbe, fraises, aronie noire, aubergines, chou kale, laitue frisée, tomates cerises, piment jaune doux, basilic, ciboulette, persil, romarin et thym.

Les aménagements se trouvent à plusieurs emplacements :

- contre la clôture de la cour de l'école de Ramezay, édifice Crevier (rue du Pont) ;
- entre le terrain des loisirs et la maison des loisirs (rue Jeannotte) ;
- à la maison des loisirs (rue du Pont) ;
- au parc Blanchard (rue Blanchard) ;
- au parc Arc-en-ciel (rues Tétreault et Rodolphe-Fournier) ;
- sur la rue Chambly, entre les rues Bernard et Rodolphe-Fournier ;
- au parc Délia-Tétreault (rue Saint-Césaire) ;
- sur le terrain de l'hôtel de ville (rue Saint-Charles) ;
- en bordure du trottoir, au débarcadère de l'école de Monnoir (rue du Docteur-Primeau) ;
- sur le terrain de l'aréna Julien-Beauregard (rue Desjardins).

Consultez le marieville.ca/comestibles pour tous les détails.



Jeux de basketball SUR LA VOIE PUBLIQUE

Vous avez un panier de basketball et jouez dans la rue ?

Les structures installées sur la voie publique peuvent nuire à la circulation et poser un risque d'accident. **La Ville tolère les paniers au-dessus de la rue, mais leur base doit être hors de la voie publique.**

Pour assurer la sécurité de tous et faciliter l'entretien des rues, veuillez à dégager toute installation permanente de la chaussée.

Merci de votre collaboration !

PISCINES RÉSIDENTIELLES : mise aux normes des règles de sécurité

Afin de réduire le risque de noyades en milieu résidentiel, le gouvernement du Québec a adopté, en juillet 2021, une mise à jour du Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles **s'appliquant à toutes les piscines, peu importe leur date d'installation.**

Mise aux normes requise pour le 30 septembre 2025

Tous les propriétaires de piscine et de spa de 2 000 litres et plus doivent se conformer aux nouvelles normes gouvernementales de sécurité qui ont trait aux installations, aux équipements liés au fonctionnement de celles-ci et à l'enceinte devant protéger l'accès.

Après le 30 septembre 2025, les non-conformités peuvent faire l'objet d'amendes allant de 500 \$ à 1000 \$.



Comment savoir si ma piscine ou mon spa est conforme et sécuritaire ?

Utilisez l'outil d'auto-évaluation en ligne de la Société de sauvetage pour déterminer quels éléments vous devez ajuster sur votre installation pour vous conformer à la réglementation, disponible au www.baignadeparfaite.com.

Pour en savoir plus, consultez le [Québec.ca/piscinesresidentielles](http://Quebec.ca/piscinesresidentielles) ou communiquez avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement au 450 460-4444, poste 291 ou à urbanisme@ville.marieville.qc.ca.



Ventes-débarras DU PRINTEMPS

Les samedi 31 mai et dimanche 1^{er} juin, les ventes-débarras seront autorisées sans permis sur le territoire de Marieville, sur les terrains privés seulement.

Carte des vendeurs

Vous organisez une vente-débarras? Faites-nous parvenir un courriel mentionnant votre adresse à communications@ville.marieville.qc.ca afin qu'elle soit ajoutée à la carte des vendeurs(-euses).

Pour en savoir plus à propos de la réglementation entourant les ventes-débarras, consultez le site Web.



CONSTRUCTION ET RÉNOVATION : avez-vous un permis?

Avant d'entreprendre votre projet de construction ou de rénovation, assurez-vous de respecter les lois, les règlements et les normes en vigueur : présence de servitudes ou de bandes riveraines, normes d'implantation, distances à respecter, etc.

Le permis ou le certificat d'autorisation : une obligation

Afin d'obtenir le permis ou le certificat d'autorisation nécessaire pour la réalisation de vos travaux, vous devez fournir tous les plans et documents requis décrivant votre projet. Le délai de délivrance d'un permis varie selon la nature du projet, mais se situe dans la plupart des cas autour de 30 jours.

Pour en savoir plus, consultez le marieville.ca/permis ou communiquez avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement.



Feux extérieurs : RESPECTEZ LES RÈGLES

Chaque année, des feux à ciel ouvert sont allumés sans permis, sans surveillance ou avec des matériaux interdits. Résultat? Des interventions inutiles des pompiers, des risques d'incendie et des coûts pour tous les citoyens.

À Marieville, un règlement encadre ces feux pour assurer la sécurité de tous. Avant d'allumer, **assurez-vous d'avoir un permis de brûlage**, l'équipement nécessaire et de respecter les consignes en vigueur.

Besoin d'un permis? Faites-en la demande en ligne dès maintenant: marieville.ca/feux-exterieurs ou contactez le Service de sécurité incendie au 450 460-4444, poste 210.

SEMAINE DE LA SÉCURITÉ CIVILE DU 4 AU 10 MAI 2025

Soyez prévoyant et préparez votre plan familial d'urgence

En cas de sinistre ou de catastrophe naturelle, les équipes de secours pourraient tarder à arriver dans votre quartier. Vous êtes donc le premier responsable de votre sécurité durant les **premières 72 heures** de tout sinistre.

En plus de la **trousse d'urgence** pour la maison que chaque famille devrait posséder, la meilleure façon de vous préparer est d'élaborer un plan familial d'urgence comprenant :

- une liste des personnes à joindre en cas d'urgence ;
- une liste à jour de vos médicaments et des autres articles qu'il vous faudra apporter en cas d'évacuation ;
- un plan d'évacuation du domicile indiquant un lieu de rassemblement à l'extérieur de la maison ;
- des instructions pour couper l'eau, l'électricité et le gaz, s'il y a lieu ;
- un itinéraire pour quitter votre quartier en toute sécurité en cas d'évacuation ainsi qu'un trajet secondaire si les routes sont impraticables ;
- un inventaire de vos biens avec preuves d'achat, photos et vidéos à conserver en lieu sûr.

Finalement, pensez à communiquer avec votre assureur afin de vérifier la couverture de votre **assurance habitation** en cas de sinistre.

De cette façon, vous aurez l'esprit tranquille advenant un sinistre. Et n'oubliez pas : nous sommes les premiers responsables de notre sécurité !

Gouvernement du Québec • Informations et services
www.quebec.ca/securite-situations-urgence

Gouvernement du Canada • Préparez-vous
www.preparez-vous.gc.ca



MANGER LOCAL, SOLIDAIRE... et sans gaspillage!

Et si s'approvisionner en bons produits locaux contribuait aussi à lutter contre le gaspillage et l'insécurité alimentaires? C'est le pari d'**Alternative Aliment-Terre**!

Présent dans les MRC de **Rouville** et du **Haut-Richelieu**, ainsi qu'à **Chambly** et **Carignan**, notre organisme d'économie sociale et circulaire facilite l'accès à une alimentation saine, locale et abordable pour tous.

Grâce à des actions concrètes – glanage, valorisation des surplus maraîchers, tarification solidaire – nous soutenons l'agriculture de proximité, réduisons le gaspillage et bâtissons des communautés plus résilientes et inclusives.

- ➔ Découvrez nos points de vente, notre **boutique en ligne** et le **marché pop-up solidaire et zérogaspi** cet été!
- ➔ aliment-terre.org/boutique
- ➔ [alternative.aliment.terre](https://www.facebook.com/alternative.aliment.terre) (Facebook/Instagram)



146, chemin du Ruisseau-Barré
450 460-2825
info@cabsm.org



DÉJEUNER-CAUSERIE À RICHELIEU

Les personnes de 50 ans et plus sont conviées au prochain déjeuner-causerie du CABSM le **jeudi 22 mai** de 9 h à 11 h, au chalet du parc Florence-Viens (900, rue des Oblats à Richelieu). Le coût est de 5 \$ par personne.

L'organisme d'économie social **Juripop**, qui a pour mission de rendre la justice accessible en offrant des services juridiques de proximité, sera sur place.

Veuillez confirmer votre présence au CAB, le plus tôt possible!



22^e TOURNOI PROVINCIAL DE HOCKEY ROUVILLE

La 22^e édition du Tournoi provincial de hockey Rouville s'est tenue du 1^{er} au 13 avril à l'aréna Julien-Beauregard. Quelque 45 équipes M11 et M15 ont offert des matchs intenses et conviviaux, réunissant plus de 500 jeunes.

L'Association de hockey mineur Rouville remercie chaleureusement les bénévoles, commanditaires et participants qui ont fait de ce tournoi un succès et un beau moment de fierté régionale.

Carrefour JEUNESSE-EMPLOI

491, rue Sainte-Marie, bureau 2
450 460-8887 | cje-isj.com



REJOINS LA COOP D'INITIATION À L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF (CIEC)!

Monte ta mini-entreprise avec ta gang

Tu as entre 13 et 17 ans ? La CIEC te permet de créer ta propre entreprise avec tes amis, d'offrir des services à ta communauté... et d'être payé pour ça !

Accompagné(e) par des pros (super sympas), tu choisis tes services, fixes tes prix, trouves des clients(e), et apprends à gérer ton petit business comme un(e) pro !



Une job d'été pas comme les autres

En plus de faire de l'argent, tu développes des compétences clés pour ton avenir : esprit d'équipe, gestion, communication, autonomie... le tout dans une ambiance fun et motivante.

Quelques idées de services :

- Tonte de pelouse
- Lavage de véhicule
- Arrosage de plantes
- Ménage
- Peinture
- Nettoyage extérieur

Intéressé(e) ?

Viens à notre réunion d'info en **juin** (date à venir), accompagné(e) d'un parent.

Suis-nous pour tous les détails !

- ➔ www.cje-isj.com
- ➔ Facebook | Insta | TikTok



l'ensemble vocal L'AIR DU TEMPS

Pour information

Thérèse Désautels au 450 469-4590
Marielle Guertin au 450 467-5052

L'Ensemble vocal l'Air du Temps vous propose un véritable voyage dans le temps à l'occasion de son 55^e spectacle annuel intitulé *Classe à part* présenté les 16 et 17 mai prochain au Théâtre des Deux Rives à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Venez revivre en chanson les derniers jours d'une année scolaire, moments magiques de votre jeunesse, sous la direction musicale de Stéphane Leroux, accompagné au piano par Michel Savoie. Dans une ambiance festive et chaleureuse, nous vous transporterons directement à vos souvenirs de la fin des cours et du début des vacances !

Les billets, au coût de 25 \$ pour les adultes et 10 \$ pour les jeunes âgés entre 6 à 12 ans, sont en vente à la FADOQ ou en ligne à vosbillets.tuxedobillet.com

Pour information :

Thérèse Désautels (450 469-4590) ou
Marielle Guertin (450 467-5052)



SERVICE DE NAVETTE

Vous n'avez pas de transport pour assister au spectacle ? Un service de navette sera offert à partir de la salle de la FADOQ (400, rue du Docteur-Poulin) à 19 h et à partir des Jardins du Couvent (425, rue Claude-De Ramezay) à 19 h 15. Pour réserver votre place, communiquez avec la FADOQ par téléphone au 450 460-2424.

Transport **GRATUIT** à l'achat d'un billet.

Club de lecture d'été TD

POUR LA JEUNESSE

Bibliothèque commémorative Desautels

603, rue Claude-De Ramezay
(sous-sol de l'église Saint-Nom-de-Marie)
450 460-4444, poste 272 • bibliotheque@ville.marieville.qc.ca

À compter du 4 juin, la bibliothèque municipale invite les enfants de 0 à 12 ans à s'inscrire gratuitement au Club de lecture d'été TD. Il n'y aura aucune lecture ou rencontre obligatoire cet été : le club vise simplement à susciter chez les jeunes la passion de lire pour la vie !

Spectacle d'ouverture

Le voyage autour du monde de Rococo le perroquet
Samedi 14 juin à 11 h

Découvrir des coutumes, des costumes nationaux, des instruments de musique et leurs sonorités, des animaux exotiques... La globe-trotteuse Élisabeth Coup-de-vent vous propose une véritable découverte des cultures du monde !



Activités d'animation

Le mercredi 12 juillet à 18 h 30, il y aura mini-conte en pyjama pour les tout-petits de 0 à 4 ans, avec l'animatrice Marie-Josée Samson qui apporte sa touche particulière afin de stimuler l'éveil à la lecture.

De plus, au cours des mois de juillet et août, il y aura des activités animées par Madeleine Daignault pour les enfants de 5 à 12 ans, autour du thème de l'année.



MOIS du VÉLO

PAR  Vélo Québec

En mai, c'est la cyclofête au Québec : sortons notre vélo pour célébrer le début de la belle saison ! Que ce soit pour un cyclocafé, une cyclobalade, des cycloemplettes, un cyclopique-nique, toutes les raisons sont bonnes pour se déplacer à vélo !

Profitez du Mois du vélo pour prendre part au Défi présenté par Vélo Québec. Du 1^{er} au 31 mai, enregistrez vos déplacements à vélo sur la plateforme du Défi et courez la chance de gagner de nombreux prix ! Visitez le www.velo.qc.ca/moisduvelo pour tous les détails.

Journée sécurité À VÉLO DU CLUB OPTIMISTE

Samedi 24 mai • 9 h à 12 h
Départ et arrivée au parc de Sainte-Marie-de-Monnoir
GRATUIT • Inscription sur place

Dans le cadre du Mois du vélo, le Club Optimiste de Marieville vous invite à son activité familiale de randonnée à vélo.



Vous n'avez pas de vélo ? Aucun problème, il sera possible d'en emprunter un ! Également sur place : ajustement, réparation et burinage des vélos et présentation d'une vidéo sur la sécurité routière.

**PRIX DE PARTICIPATION
À GAGNER !**

En cas de pluie, l'activité est remise au dimanche 25 mai.



PISCINE INTÉRIEURE

Du 25 juin au 17 août, profitez des activités libres à la piscine de l'école Mgr-Euclide-Théberge durant la période estivale. **Entrée gratuite pour tous!**

Pour en savoir plus, consultez le marieville.ca/activites-aquatiques

BAINS LIBRES FAMILIAUX
 Lundi au vendredi
 15 h 30 à 17 h et 17 h 30 à 19 h
 Samedi et dimanche*
 11 h 30 à 16 h

* Un (1) couloir de nage peut être mis en place sur demande. Les heures de baignade sont sujettes à changement en fonction de la disponibilité des sauveteurs.

JEUX D'EAU



Parc de la Source
 (à l'angle des rues des Thalias et du Pont)

À compter de leur ouverture, les jeux d'eau sont accessibles tous les jours de 8 h 30 à 21 h.



Dimanche en musique

11 mai à 10 h 30

Annie Thibault

Duo flûte traversière et piano



Salle de la FADOQ
 400, rue du Docteur-Poulin

Café et galettes servis gratuitement



Fêtons l'été!

La programmation estivale Fêtons l'été sera distribuée par la poste à toute la population la semaine du 19 mai.

Surveillez votre boîte aux lettres!



La Fête du VOISINAGE

SAMEDI 7 JUIN 2025

La Fête du voisinage, c'est pour tout le monde : les petits comme les grands. Il s'agit d'une occasion ludique de tisser des liens entre les jeunes familles, les nouveaux arrivants et les aînés.

COMMENT Y PARTICIPER ?

Les citoyens peuvent inscrire leur fête sur espacemuni.org/fete-du-voisinage pour accéder à de nombreuses informations utiles, ou contacter le Service des loisirs et de la culture au 450 460-4444, poste 277. Des outils promotionnels (cartons d'invitation, affiches, ballons) peuvent être offerts sur demande.



CAMP DE JOUR
 MARIEVILLE

DES PLACES SONT ENCORE DISPONIBLES!

Inscrivez-vous dès aujourd'hui à partir du marieville.ca/camps-de-jour

